

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2019

Absents :

Isabelle DELORME

Didier POMMIER pouvoir à Alain LIMOUSIN

Pierre CREPINGE pouvoir à Mireille LAINEZ

Nathalie PANAZZA pouvoir à Cédric BONHOMME

Secrétaires :

Christine MAGAUD et Émilie BONNIER

Approbation du compte rendu de séance du 5 Avril 2019.

PERSONNEL

L'arrêt de travail d'Annie CHAPUIS est prolongé jusqu'au 12 avril 2019

Le contrat de Christiane FERRATON est prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire par le biais de l'Association Promotion Emploi.

Julie THOMAS est titularisée sur son poste. La titularisation d'Amandine FIDEI est évoquée. Un rendez-vous préalable avec le Maire sera organisé.

Un remplacement est à prévoir pour Angélique qui sera bientôt en congé maternité.

Une formation aux premiers secours sera proposée à l'ensemble du personnel de la commune. Elle se déroulera sur deux jours pour un coût de 600 €.début juillet.

FINANCES

Un point est fait sur les demandes de subvention en cours (Terrain de foot – maison-gîtes).

Une demande a été faite auprès de la DETR. Le dossier ne passe pas pour cette année. Une nouvelle demande sera faite l'année prochaine.

Une demande a été faite auprès de Loire Forez Agglomération et de la Région. Nous sommes dans l'attente de leur réponse.

Une demande de subvention a été faite à la mairie pour les voyages scolaires des collégiens de SAINT JOSEPH. Le conseil accepte à hauteur des frais engagés par chaque famille mais dans la limite de 50 € maximum par enfant.

Une délibération est prise pour l'admission en non valeur à hauteur de 63,21 €

ECOLE

Le progrès a publié un article sur le projet d'une création d'une école indépendante (école Montessori) sur la commune de LURIECQ. Ce projet est porté par Madame Mandy BOURRIN. Un local a d'ores et déjà été trouvé.

Cette école pourrait être ouverte dès la prochaine rentrée scolaire aux enfants de 3 à 6 ans. Les inscriptions peuvent concerner des enfants de Luriecq mais aussi d'autres sur un territoire beaucoup plus large.

Le conseil refuse La demande d'inscription d'un enfant de LURIECQ à l'école de SAINT MARCELLIN EN FOREZ.

L'État met en place un soutien pour les communes rurales fragiles afin de compenser les frais engagés par la commune pour les repas des cantines scolaires. Une circulaire du gouvernement a été adressée à la mairie concernant les repas à 1 €.

Des informations complémentaires seront demandées pour la mise en place de cette aide et notamment quant à son application sur le barème du quotient familial.

Une convention a été adressée à la mairie par Loire Forez Agglomération pour le Centre Ados et Centre aéré concernant la mise à disposition des bâtiments et fourniture d'énergies. Certains points sont à revoir ou à préciser avant la signature de cette convention.

TRAVAUX EN COURS

Un devis a été demandé à l'entreprise LANDY pour l'achat des plants des massifs du Bourg. Le conseil donne son accord pour la somme de 428,45 €.

L'entretien de certains chemins ruraux est nécessaire. La mairie louera du matériel et notamment une niveleuse pour une dizaine de jours de travail.(1300 euros la journée)

Deux places de parking ont été aménagées à proximité du Comptoir de Campagne (devant l'ancienne cantine scolaire). L'inauguration du comptoir de campagne a été faite le 17 avril en présence de plusieurs élus.

Une délibération est prise pour déposer le permis de construire de la maison-gîte. Une estimation doit être faite concernant le coût de l'évacuation de l'amiante présente dans le bâtiment.

Loire Forez Agglomération organisera prochainement une réunion avec tous les services concernés concernant le devenir du Pont du Bonsonnet.

Les membres de l'association Saint Irénée ont été reçus en mairie. Une réserve à hauteur de 100.000,00 € a été constituée sur le budget de la commune. Le conseil souhaite approfondir sa réflexion sur un éventuel projet d'acquisition.

Une réunion sera fixée pour l'achat de matériel nécessaire à la commune.

La fuite du réseau d'eau entre l'école, la mairie et l'église n'a pas été repérée par la société mandatée par la commune. D'autres recherches seront entreprises.

PLU

L'enquête publique est terminée depuis le 18 avril 2019. Le commissaire enquêteur a rendu une note de synthèse. 23 personnes se sont manifestées directement auprès de lui.

QUESTIONS DIVERSES

Le planning des élections européennes qui se tiendront le 26 mai 2019 est fait.

La cérémonie du 8 mai est fixée à 11H00.

Le prochain conseil municipal est fixé le Vendredi 31 Mai 2019 à 20H30.